

PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES DE PROJETS – RÉSUMÉ

ORIGINE DE L'INTERNE	DEMANDE EXTERNE DE COLLABORATION	DEMANDE EXTERNE POUR UN PROJET EN PARTENARIAT	DEMANDE IRD/ÉQUIPE DE RECHERCHE PARTENAIRE
<p>Demandeur</p> <p>Intervenant, gestionnaire de l'IRD, chercheur du CRIR.</p> <p>Éléments descriptifs</p> <p>Projet autorisé par le chef du programme et pris en charge par un chercheur du CRIR</p> <p>Procédure</p> <p>1.1 Autorisation du chef de programme; 1.2 Rencontre avec le responsable de site et la coordonnatrice de la recherche pour précision du sujet et du support requis; 1.3 Soumission au sous-comité de la convenance institutionnelle (Comité de la recherche); 1.4 Acceptation ou refus du sous-comité par un avis écrit dans un délai d'un mois suivant la date de présentation au sous-comité; 1.5 Contact entre la coordonnatrice et les chercheurs universitaires pour la réalisation; 1.6 Rédaction d'un projet entre le chercheur impliqué et les intervenants (avec l'aide du responsable de site s'il y a lieu); 1.7 Soumission du projet au comité d'éthique; 1.8 Suivi d'actualisation par le comité de la recherche; 1.9 Soumission du projet au comité scientifique du CRIR, s'il y a lieu.</p>	<p>Demandeur</p> <p>Chercheur / équipe de recherche (externe au CRIR), associé(e) ou qui veut s'associer pour certaines étapes de réalisation du projet</p> <p>Éléments descriptifs</p> <p>Projet qui émane d'une préoccupation du ou des chercheur(s) concerné(s), principalement pour le recrutement de sujets ou l'implication d'un intervenant à certaines étapes ciblées par le chercheur.</p> <p>Procédure</p> <p>2.1 Contact avec la coordonnatrice de la recherche; 2.2 Discussion avec le responsable de site et la coordonnatrice sur les besoins de collaboration avec l'établissement; 2.3 Le responsable de site contacte les chefs de programme concernés pour évaluer la faisabilité du projet; 2.4 Soumission au sous-comité de la convenance institutionnelle (Comité de la recherche); 2.5 Acceptation ou refus du sous-comité par un avis écrit dans un délai d'un mois suivant la date de présentation au sous-comité; 2.6 Soumission du projet au comité d'éthique; 2.7 Suivi d'actualisation par le comité de la recherche.</p>	<p>Demandeur</p> <p>Chercheur externe au CRIR qui désire s'associer à l'IRD pour développer une idée de recherche.</p> <p>Éléments descriptifs</p> <p>Idée à l'étape d'une réflexion préalable au développement d'un projet en collaboration.</p> <p>Procédure</p> <p>3.1 Contact avec la coordonnatrice de la recherche; 3.2 Le responsable de site contacte les chefs de programme concernés pour évaluer la faisabilité du projet; 3.3 Organisation d'une rencontre entre le chercheur et des intervenants ciblés par les chefs de programme concernés; 3.4 Contact avec la coordonnatrice pour préciser les besoins de collaboration; 3.5 Soumission d'un projet au sous-comité de la convenance institutionnelle (Comité de la recherche); 3.6 Acceptation ou refus du sous-comité par un avis écrit dans un délai d'un mois suivant la date de présentation au sous-comité; 3.7 Soumission du projet au comité scientifique du CRIR, s'il y a lieu; 3.8 Soumission du projet au comité d'éthique; 3.9 Suivi d'actualisation par le comité de la recherche.</p>	<p>Demandeur</p> <p>Chercheur(s) partenaire(s) et intervenants de l'IRD, suite à une réflexion et un travail conjoints.</p> <p>Éléments descriptifs</p> <p>Projet qui rejoint un besoin clinique et un questionnement scientifique, et qui s'inscrit à l'intérieur des axes de recherche d'une subvention obtenue en partenariat.</p> <p>Procédure</p> <p>4.1 Discussion en équipe de travail (intervenants/chercheur) de la problématique pouvant faire l'objet d'un projet de recherche; 4.2 Autorisation et évaluation du chef de programme de la faisabilité du projet; 4.3 Contact avec la coordonnatrice pour préciser les besoins de collaboration; 4.4 Soumission d'un projet au sous-comité de la convenance institutionnelle (Comité de la recherche); 4.5 Acceptation ou refus du sous-comité par un avis écrit dans un délai d'un mois suivant la date de présentation au sous-comité; 4.6 Soumission du projet au comité d'éthique; 4.7 Soumission du projet au comité scientifique du CRIR, s'il y a lieu; 4.8 Suivi d'actualisation par le comité de la recherche.</p>